

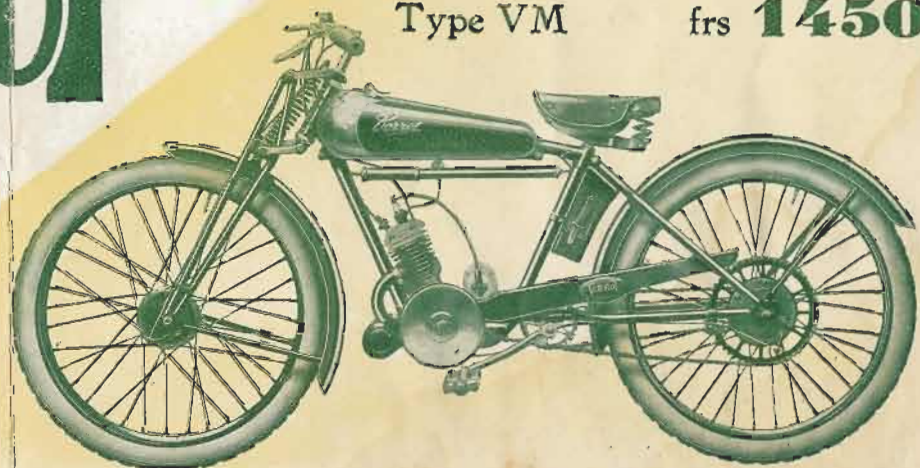
Le Véломoteur

TERROT

Pas de permis de conduire
Pas d'apprentissage
Impôt : 30 frs par an

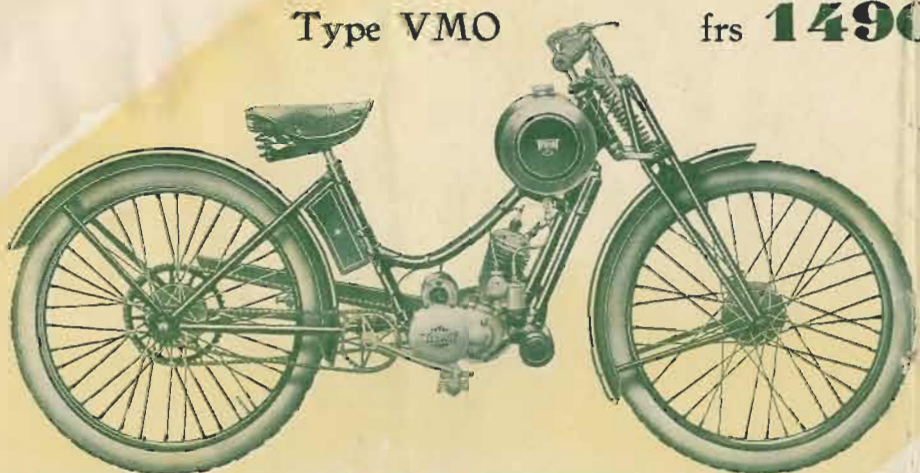
Le véломoteur TERROT jouit d'un régime spécial qui dispense son possesseur des formalités de l'immatriculation et du permis de conduire.

Venant à son heure, bénéficiant de l'expérience acquise par un personnel spécialisé depuis longtemps dans la construction du véhicule à moteur, établi sur des données nouvelles et fabriqué en grande série dans des Usines puissamment outillées, le véломoteur TERROT, véritable petite motocyclette, se distingue nettement des productions similaires par les avantages suivants :



Type VM frs **1450**

Poids à vide : 30 kgs
Vitesse : 30 km./h.
Dépense : 1 lit. 3/4 aux 100 kil.



Type VMO frs **1490**

- 1° **MOTEUR** extrêmement robuste avec culasse détachable et carters en "Alpax" alésage 48 m m course 55 m m cylindrée 100 cc., puissance 1 cv., volant chromé.
- 2° **DÉBRAYAGE** à disque garni de liège, placé à l'extérieur du moteur et à l'abri des projections d'huile. - Ce débrayage, analogue à celui employé sur les motocyclettes, permet d'évoluer avec aisance dans les encombrements et passages difficiles sans arrêter le moteur.
- 3° **PÉDALIER** surbaissé, condition nécessaire pour obtenir une position de selle basse sans gêner le mouvement de pédalage.
- 4° **FREINS** puissants dans les moyeux, avec amortisseur de chocs prévu dans le moyeu arrière.
- 5° **GUIDON** chromé avec leviers combinés, donnant netteté et légèreté à l'ensemble.
- 6° **CADRE** et **FOURCHE** assemblés par brasage.
- 7° **RÉSERVOIR** en selle, fabrication supérieure en laiton embouti (chromage en supplément 50 frs).

et enfin une **finition grand luxe** telle que
TERROT sait seul la réaliser

A qualité égale le véломoteur TERROT est le **moins cher**
A prix égal le véломoteur TERROT est le **mieux**

ÉTABLISSEMENTS TERROT

S. A. au capital de 10.500.000 fr.

2, Rue André-Cesbron, DIJON